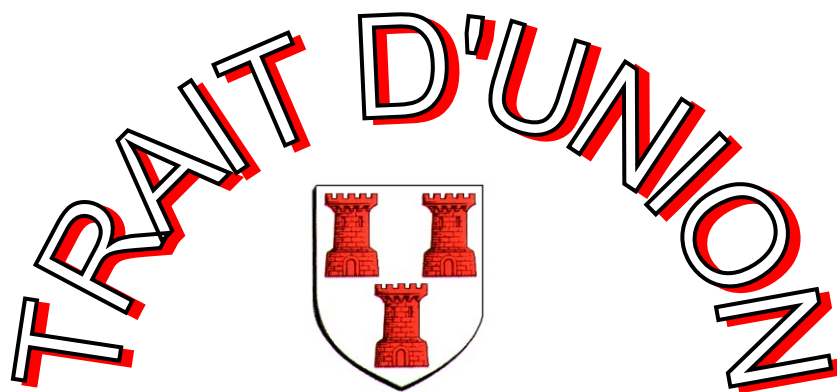




LE MOT DU MAIRE

Notre siècle a 10 ans révolus... déjà...

Nous nous demandons tous où sont passées toutes ces années.

Cette période de fin d'année, Noël tout particulièrement, est le moment de faire une pause propice pour souffler, une trêve indispensable à l'établissement du bilan de l'année écoulée et à la réflexion sur l'action à mener sur celle à venir.

Plaçons ensemble ce moment privilégié sous la citation : « Courent les années, le temps de l'âme est immuable. »

Le « temps » sous la forme « durée » s'égrène certes de façon immuable. Si nous le percevons bien au contraire comme s'écoulant de plus en plus vite, cela est dû à notre rythme de vie insensé. Nous ne prenons pas le temps nécessaire à l'élaboration bien réfléchie de nos projets, ni celui indispensable à leurs saines exécutions, encore moins le temps d'apprécier ce qui nous entoure et dont nous disposons.

Le « temps » sous l'approche « météorologique », par contre, est tout sauf immuable. Nous avons, faut-il le rappeler, par nos agissements irresponsables contribué à sa dégradation. Malheureusement, nous tardons toujours encore à corriger fondamentalement nos comportements. En cette fin d'année 2010, un simple épisode neigeux est sur le point de stopper notre frénésie, de nous démontrer, s'il le fallait, que la nature ne se domine pas,... que tout n'est pas prévisible,... qu'il faut s'adapter... Un tel épisode neigeux, dont nos aînés ont connu de bien plus conséquents, ne perturbait pas leur rythme de vie. Ce n'était point à cette époque considéré comme une « catastrophe »... mais comme un « phénomène naturel ».

Après la crise économique qui a marqué l'année passée, cette perturbation climatique qui singularise l'année qui s'achève, est peut-être une nouvelle incitation à la réflexion, un appel au « retour à la raison ».

Je formule le vœu que, dans la nouvelle année qui s'annonce, nous commençons par accepter et par réapprendre à vivre selon et au rythme des saisons et à prendre de temps en temps... simplement un peu de temps et la mesure pour ce qui est primordial.

Roger Muller

Les Adjoints, les Conseillers municipaux se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.

AU FIL DE LA VIE

NAISSANCES

1. **Antoine**, né le 24 janvier 2010 à Saverne, de Claude NONNENMACHER et de Frédérique STORCK.
2. **Samuel**, né le 13 avril 2010 à Strasbourg, de Jean-Frédéric SPECHT et de Jennifer CHARTON.
3. **Axel**, né le 24 avril 2010 à Saverne, de Cédric BERRON et de Céline OSTERMANN.
4. **Nathan**, né le 13 septembre 2010 à Saverne, de Sébastien RIEHL et de Aurélie ARENZ.
5. **Deniss**, né le 19 octobre 2010 à Strasbourg, de Samedin HOXHA et de Christelle ARENZ.
6. **Flora**, née le 1^{er} décembre 2010 à Saverne, de Fabrice KUPKE et de Angélique UHLERICH.
7. **Noé**, né le 26 décembre 2010 à Saverne, de Mathieu OSTERMANN et de Céline STRUB.

MARIAGE MARIAGE

1. **David FROELIGER** et **Christelle WEISS**, mariés le 7 août 2010.
2. **Fabrice KUPKE** et **Angélique UHLERICH**, mariés le 23 octobre 2010.



DECES DECES

1. **Anne PICARD** veuve AUG, décédée le 4 janvier 2010 à Saverne.
2. **Auguste ROLLING**, décédé le 4 janvier 2010 à Saverne.
3. **BROMHORST Pierre**, décédé le 12 février 2010 à Haguenau.
4. **Marie Anne GUTH** épouse ROEDINGER, décédée le 1^{er} juin 2010 à Allenwiller.

DATE A RETENIR

Fête des aînés :
dimanche 13 février 2011.

STAMMDISCH

Les dates du *Stammdisch*, à la Salle des Fêtes, sont les suivantes pour le 1^{er} semestre 2011 :

Lundis 10 janvier, 14 février, 19 mars, 11 avril, 9 mai, 6 juin.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser à Mme Emmy Mahler (03.88.70.87.16) ou à Mme Renée Muller (03.88.70.62.36).

GYMNASTIQUE SENIORS

Assurées par un éducateur spécialisé de l'association *SIEL BLEU*, les cours de gymnastique-prévention-santé ont lieu tous les mercredis de 10 h à 11h à la Salle des Fêtes. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

Contact : J.J. Schneider
(03.88.70.89.77)

DES SUBVENTIONS POUR VOS TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement ou réaliser des travaux d'économie d'énergie ? Le programme « Rénov'habitat 67 » du Conseil général du Bas-Rhin peut vous concerner.

Le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Agence nationale de l'habitat ont mis en place un Programme d'Intérêt Général, le PIG Rénov'habitat 67 pour soutenir les travaux de réhabilitation des logements dans le parc privé.

Sont visés plus particulièrement les travaux les plus efficaces et qui permettent de diminuer notablement la facture de chauffage. Ces travaux peuvent notamment concerner l'isolation des combles ou des murs et le remplacement de la chaudière.

Dans ce cadre des subventions sont possibles sous certaines conditions (maison plus de 15 ans, conditions de ressources dans certains cas, travaux réalisés par des professionnels, ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier...), ainsi qu'une avance des subventions par PROCIVIS au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des prêts à taux 0% (éco prêt ou prêt mission sociale de PROCIVIS), avantages fiscaux,...

Une équipe d'animation est missionnée par le Conseil Général sur le territoire pour vous aider à monter gratuitement vos projets....

L'équipe **URBAM CONSEIL** est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vérifier la recevabilité de votre demande et vous aider à constituer votre dossier de subventions.

Vous pouvez les rencontrer, sans aucun engagement, lors d'une **prochaine permanence** sur le secteur (calendrier affiché en mairie), ou les contacter au **03 29 64 45 16** ou pig67@urbam.fr

Des subventions sont également disponibles pour des travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées : élargissement de porte d'entrée, suppression de marches, construction d'une rampe d'accès, mise en place d'un monte personne, aménagement d'une douche à fond plat. Pour tout renseignement contacter la Maison Départementale des Personnes Handicapées à Strasbourg (MDPH) : 0 800 747 900)

Pour tous renseignements : URBAM CONSEIL 5 rue Thiers BP 450 - 88011 Epinal
Tel : 03.29.64.45.16 - Mel : opah@urbam.fr

FORET

Des travaux d'exploitation de la forêt auront lieu entre le 5 et le 20 janvier dans la parcelle 1, sauf report lié aux conditions météorologiques. Afin de garantir la sécurité des promeneurs et des sportifs, le parcours de santé sera fermé au public durant cette période. Par mesure de précaution, la route forestière reliant Allenwiller à Birkenwald sera barrée ponctuellement.



STATIONNEMENT

Les trottoirs ne sont pas des aires de stationnement. La présence de véhicules est dangereuse pour les piétons et en particulier pour nos enfants.

Les places de stationnement du domaine public ne peuvent en aucun cas servir de garage permanent. Elles sont réservées aux visiteurs et au stationnement occasionnel. Le stationnement abusif est puni par le Code de la Route (article R417-12).



Bien parquer,
on a tous à y gagner!

LOGEMENTS LOCATIFS

La phase de réhabilitation des 2 presbytères est maintenant achevée. Le presbytère catholique accueille 3 locataires. Trois logements sur 4 du presbytère protestant, rue Jean Théodore Gérold, sont occupés ou en voie de l'être. Il reste un logement F2 qui n'a pas encore trouvé preneur. Les intéressés peuvent se manifester à la Mairie ou directement à la SIBAR.

Le projet de construction de logements locatifs par la SIBAR, dans l'ancienne carrière, rue d'Obersteigen, va se concrétiser en 2011. Le permis de construire vient d'être accordé le 31 décembre 2010.

Ce projet consiste en l'implantation de :



3 maisons individuelles en bande



un collectif de 12 logements

DEJECTIONS CANINES

Les déjections de chiens représentent, en certains endroits de notre commune, une véritable plaie. Les propriétaires de chiens peuvent être sanctionnés pour les déjections de leurs toutous et risquent une peine pouvant aller jusqu'à quelques centaines d'euros.

Les maîtres de ces chers toutous s'honoreraient à laisser les lieux publics en l'état. Il convient d'apprendre à ces charmants compagnons que les trottoirs, entre autres, ne sont pas des lieux d'aisance. En cas d'«oubli», il incombe au maître d'évacuer **l'objet du délit**, via un sachet dans une poubelle.



DES SUBVENTIONS POUR VOS TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement ou réaliser des travaux d'économie d'énergie ? Le programme « Rénov'habitat 67 » du Conseil général du Bas-Rhin peut vous concerner.

Le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Agence nationale de l'habitat ont mis en place un Programme d'Intérêt Général, le PIG Rénov'habitat 67 pour soutenir les travaux de réhabilitation des logements dans le parc privé. Sont visés plus particulièrement les travaux les plus efficaces et qui permettent de diminuer notablement la facture de chauffage. Ces travaux peuvent notamment concerner l'isolation des combles ou des murs et le remplacement de la chaudière.

Dans ce cadre des subventions sont possibles sous certaines conditions (maison plus de 15 ans, conditions de ressources dans certains cas, travaux réalisés par des professionnels, ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier...), ainsi qu'une avance des subventions par PROCIVIS au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des prêts à taux 0% (éco prêt ou prêt mission sociale de PROCIVIS), avantages fiscaux,....

Une équipe d'animation est missionnée par le Conseil Général sur le territoire pour vous aider à monter gratuitement vos projets....

L'équipe **URBAM CONSEIL** est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vérifier la recevabilité de votre demande et vous aider à constituer votre dossier de subventions.

Vous pouvez les rencontrer, sans aucun engagement, lors d'une **prochaine permanence** sur le secteur (calendrier affiché en mairie), ou les contacter au **03 29 64 45 16 ou pig67@urbam.fr**

Des subventions sont également disponibles pour des travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées : élargissement de porte d'entrée, suppression de marches, construction d'une rampe d'accès, mise en place d'un monte personne, aménagement d'une douche à fond plat. Pour tout renseignement contacter la Maison Départementale des Personnes Handicapées à Strasbourg (MDPH) : 0 800 747 900)

Pour tous renseignements :

URBAM CONSEIL - 5 rue Thiers - BP 450 - 88011 Epinal

Tel : 03.29.64.45.16 - Mel : opah@urbam.fr

APERÇU DES INVESTISSEMENTS 2010

58 419,67 € TTC : hangar matériel agricole (pavage, électricité, aménagement intérieur). 14.653,76 € sont à la charge de la Commune, le solde de 43.765,91 € est couvert par l'ASCA et les diverses subventions.

14 475,42 € TTC : voirie (rue de la Ceinture et chemins ruraux)

11 747,51 € TTC : travaux de réhabilitation (logement au-dessus école)

9 300,55 € TTC : réseaux secs rue de la Ceinture)

6 395,50 € TTC : chauffage bois (remplacement automates et compteurs défectueux)

4 416,04 € TTC : viabilisation terrains rue d'Obersteigen

4 228,20 € TTC : église catholique (clocher + radiateurs chœur)

1 435,20 € TTC : réseau de chaleur vers école intercommunale (étude)

879,06 € TTC : salle polyvalente (préparation du terrain : coupe arbres)

792,58 € TTC : église protestante (étanchéité toiture)

443,72 € TTC : opération de sécurité (fixations plots et barrières école)

202,00 € TTC : équipements sportifs (fixations filets de buts)

DIVERS SUR LE NET

Pour tout savoir sur notre commune



<http://pagesperso-orange.fr/comcom.sommerau/>

CIMETIERE

Dans le cadre du tri sélectif et de la revalorisation des déchets, des composteurs seront installés au cimetière d'ici le printemps. Ils sont destinés à recueillir tous les déchets végétaux.

La poubelle traditionnelle restera en place. Elle servira à y jeter tout ce qui n'a pas sa place dans le composteur : fleurs artificielles, plastiques...

Merci d'avance pour votre collaboration.

SALAGE

En cas de neige ou de verglas, nos agents interviennent dans les meilleurs délais pour traiter la voirie d'Allenwiller, de Birkenwald et de Salenthal. Néanmoins, ils ne peuvent pas être partout à la fois. Le déneigement et le salage des 3 communes prennent plusieurs heures.

Pour parer aux situations d'urgence, quelques bacs à sel sont disposés aux points sensibles. Chacun est invité à s'en servir le cas échéant.

Rappel : Ce sel est destiné au salage de la voie publique et non au dégagement des propriétés privées !

La pénurie de sel sur le marché, en général, et le respect de l'environnement, en particulier, nous incitent tous à user du sel le plus modérément possible et à nous chausser en tant qu'individu, ainsi que nos véhicules, de façon appropriée pour pouvoir circuler en toute sécurité.



RISQUES D'INCENDIES DOMESTIQUES

1 Français sur 3 sera victime d'un incendie au cours de sa vie.

1 incendie toutes les 2 minutes.

14 % des incendies sont déclenchés par des enfants.

La négligence est la première cause d'incendie.

Pourtant de simples gestes de prudence suffisent pour éviter la majorité des sinistres :

- N'intervenez pas sur vos installations électriques et de gaz, contactez des professionnels.
- Ne surchargez pas vos prises électriques.
- Ne fumez pas au lit.
- Pour la sécurité des vos enfants, surveillez-les et informez-les sur les risques d'incendies domestiques.
- Avant de quitter votre logement, n'oubliez pas d'éteindre les appareils électriques (lampes, ...), plaques de cuisson 'électriques ou au gaz), bougies...
- Ne laissez pas vos appareils électriques en veille.
- Surveillez vos casseroles, poêles et plats sur le feu.
- Eloignez vos lampes et bougies de tout matériau inflammable.

Numéros d'urgence gratuits :

18 Sapeurs Pompiers 15 SAMU 112 Numéro d'urgence européen

LE CAUE

Si vous envisagez de construire, transformer ou agrandir votre logement, un architecte-conseiller du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) vous conseille sur rendez-vous au 03.88.15.02.30 – www.caue67.com.

Bénéficiez d'un conseil avant de vous engager :

Votre conseiller (architecte ou paysagiste) vous renseigne et vous informe sur tous les problèmes concernant l'acte de construire. Il vous aide à :

- tirer parti de votre terrain,
- connaître les règles administratives,
- définir vos besoins, l'organisation et l'importance des espaces aptes à y répondre,
- adapter le projet au site et à son environnement,
- envisager les techniques, les matériaux et les couleurs appropriés,
- maîtriser les coûts de construction et les dépenses de fonctionnement.

Comment rencontrer un conseiller du CAUE :

- Vous n'avez pas encore le permis, ni déposé de demande de permis de construire.
- Votre projet se situe dans le département du Bas-Rhin.

Prenez rendez-vous :

- en téléphonant au CAUE au 03.88.15.02.30
 - sur le site www.caue67.com dans la rubrique « service aux particuliers ».
- L'architecte-conseiller vous proposera sous 15 jours, un rendez-vous sur le lieu de votre projet.

A noter :

- Le conseil de l'architecte du CAUE est **gratuit pour le particulier**, il se place hors de tout acte marchand.
- Les conseillers ne remplacent pas votre architecte ou constructeur, ils vous apportent conseils et informations : ils ne font pas de maîtrise d'œuvre.

PUBLICATION DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION ARBORICOLE DES SOUS-COTEAUX DU SCHNEEBERG

L'Association vous communique le programme local pour le 1^{er} semestre 2011 :

Samedi 26 février à 13h30 :

Cours de taille d'ornements à Hohengoeft chez M. Guy SCHNELL.
Rendez-vous au parking de la Mairie à Hohengoeft.
Moniteur : M. Joël BOEHM.

Vendredi 4 mars à 19h30 :

Conférence sur le compostage et son utilisation dans le jardin.
Salle Vogésia à Romanswiller.
Conférencier : M. FILSER.

Dimanche 6 mars à 9h :

Cours de taille sur demies tiges à Romanswiller chez M. BRIOL.
Rendez-vous à la Mairie de Romanswiller.
Moniteur : M. Christian FRIEDERICH.

Samedi 19 mars à 13h30 :

Cours de taille sur pillards à Wasselonne chez M. Charles ROSS et sur hautes tiges chez M. Jean-Claude CHAREYRE.
Rendez-vous au cimetière catholique de Wasselonne.
Moniteur : M. Philippe ROEHN.

LE PLAISIR PAR LES LIVRES



L'Association "Le Plaisir par les Livres" vous présente ses **Meilleurs Vœux** pour **2011**. Nous profitons de l'occasion pour remercier les généreux donateurs qui permettent, au même titre que les subventions communales et la recette récoltée avec la buvette du marché aux puces, de proposer encore davantage de **NOUVEAUTES** dans les rayons de la Bibliothèque.

Nous vous informons également que les prêts de livres sont **entièrement gratuits pour les moins de 18 ans** et que la Bibliothèque est ouverte **à tous** aux horaires suivants :

Mardi	de 16h15 à 17h30
Vendredi	de 18h30 à 19h30
Samedi	de 11h à 12h

Bonne Année à tous !

Toute l'Equipe de la Bibliothèque

LES COPAINS DE LA SOMMEREAU



L'Association « Les Copains de la Sommerau » d'Allenwiller vous souhaite une bonne et heureuse année 2011 et vous donne rendez-vous pour fêter ses 15 ans d'existence avec une Grande Soirée des « année 80 » le 02 ou le 09 Avril 2011 (A voir) à Dimbsthal avec DJ Franco. Une soirée à ne pas manquer !! Entrer 5 €. Suivi avec le traditionnel tournoi de Football qui aura lieu le 02 et 03 Juillet 2011 à Allenwiller. Le tournoi est ouvert à tout le monde passionner du Foot ou Autres.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Siège au 03 88 70 88 51.

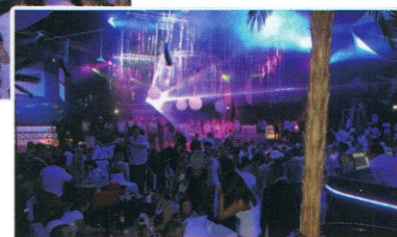
Toute personne bénévole intéressée par nos manifestations est la bienvenue dans notre Association.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 20 février 2011 à 10h00.



Ambiance Assurée

C'était la Soirée
« Année 80 »
à DIMBSTHAL
avec DJ Franco



LA MARELLE

Bonne et Heureuse Année 2011 à tous !!

Que cette nouvelle Année soit pleine de bonheur, de joie et belles surprises.

La Marelle vous donne rendez-vous le 8 janvier 2011 à partir de 17h à la salle des fêtes de Salenthal pour son traditionnel Brûl'Sapins.

Venez nombreux assister à la crémation des sapins ainsi qu'au spectacle « Le Calendrier Géant » offert aux enfants et ceci en dégustant une part de galette ou des knacks avec la salade de pomme de terre.

Afin de bien démarrer cette nouvelle Année, venez partager ce moment de convivialité entre amis.

Encore Bonne Année et Bonne Santé.

Sandra Lacroix - Présidente de la Marelle.

Dates des prochaines animations prévues :
Carnaval le 12 mars 2011, kermesse des écoles fin juin 2011.

ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE**PEINTURE :**

Pour la 10^e année, la session de peinture est organisée à la salle des fêtes, les mardis soirs, à raison d'un cours tous les 15 jours. Les éventuels intéressés pour la prochaine session qui débutera en octobre, pourront éventuellement nous rendre visite pendant les cours le 8 mars, le 22 mars ou le 5 avril de 19h30 à 21h30.

TENNIS :

Les inscriptions pour la nouvelle saison se feront lors des permanences à la salle des fêtes le 22 mars et le 5 avril de 18 h à 19 h 30. Des cours d'initiation et de perfectionnement au tennis auront lieu en juillet et août, pour les jeunes d'Allenwiller, de Birkenwald et de Salenthal de 7 à 16 ans. Inscriptions aux mêmes dates que ci-dessus.

THEATRE ALSACIEN :

Une nouvelle pièce est en cours de préparation. Il s'agit de la comédie « D' Znachtgasse wurd im Bett ».

Les représentations auront lieu en mars et avril prochains. Les dates seront communiquées par voie de presse et sur le site : [http:// pagesperso-orange.fr/asc.allenwiller/](http://pagesperso-orange.fr/asc.allenwiller/)

La rédaction des articles de cette rubrique relève de la seule responsabilité de leurs auteurs.

La zone artisanale s'agrandit. L'entreprise PM Industrie, actuellement installée à Gottenhouse, va en effet déménager prochainement dans son nouveau site à Allenwiller. Cette entreprise créée par M. Philippe Mathis en 2004 fabrique des guidons de motos tous terrains, de quads et de jet-skis, guidons vendus dans le monde sur 24 pays. Cette société en plein développement a obtenu le 1^{er} prix, dans le cadre du développement économique de la Région de Saverne, avec son bras de jet-ski réglable.

Nous souhaitons à PM Industrie beaucoup de succès en ces temps économiquement difficiles et nous sommes heureux de pouvoir, une nouvelle fois, contribuer à relocaliser quelques emplois.

